

Colombes, avril 2023

### **Point sur la situation PFAS sur le site Arkema de Pierre-Bénite**

***Concernant la présence d'additifs fluorés, qui font partie de la famille des PFAS, dans les rejets du site de Pierre Bénite, le site apporte les précisions suivantes***

- À ce jour, le site de Pierre Bénite utilise de manière limitée un seul additif fluoré, le 6 :2 FTS, qui n'est pas bioaccumulable et dont Arkema a décidé de cesser l'utilisation d'ici fin 2024 ;
  - Le site de Pierre Bénite a mis en service dès fin novembre 2022 un dispositif de filtration du 6 :2 FTS, qui a représenté un investissement de 4 millions d'euros ;
  - Cette solution innovante permet depuis février 2023 de réduire les rejets de 6 :2FTS de plus de 90% à ce stade ;
  - Les 3,5 t par an mentionnées dans le rapport de l'IGEDD ne correspondent pas à la situation actuelle ;
  - Les rejets de 6 :2 FTS représentent désormais moins de 1kg par jour en moyenne.
- 
- Concernant la présence de PFAS dans des œufs, le 6 :2 FTS utilisé à ce jour par le site de Pierre-Bénite n'étant pas bioaccumulable, il ne peut être présent dans les œufs.
  - Les PFAS retrouvés dans les œufs pourraient provenir de sources multiples, comme par exemple, d'ingrédients présents dans l'alimentation des poules. Par ailleurs, le PFOS détecté dans les œufs n'a jamais été utilisé sur le site dans son processus industriel.
  - La présence de PFAS ne peut ainsi être analysée que de façon globale, bien au-delà du site industriel de Pierre-Bénite, en raison du grand nombre de sources potentielles.